

Délibération 2026_88

L'an deux mil vingt-six , le six octobre à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le premier octobre, s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .

Présents : Monsieur GUEGAN Pierre , Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur LORIC Roland , , Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, , Monsieur GRANDIN Yann, Madame LECLERRE Vanessa, Madame MILLET Laurence, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Madame MARTIN Nathanaël , Madame Alicia LE GUILLOUX, Madame GAUTHER Lucie, Monsieur DAUMER David, Madame HUGUET LEPERF Anaïs.

Excusés et représentés : Madame LE BOULER Sabrina (pouvoir à CONAN Patricia)

Absents : Madame PEDRONO Vanessa, Madame LIDURIN Christelle (arrivée à 20h14)

Secrétaire : Madame LECLERRE Vanessa

Nombre de conseillers en exercice: 23

Nombre de conseillers présents : 20 / pouvoirs : 1 /Nombre de conseillers votants : 21

APPROBATION PROCES-VERBAL 20260908_PV

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité par 21 voix pour, approuve le procès-verbal 20260908_PV de la séance du 8 septembre 2026.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

